

MICROME GAS 2018

Dossier de candidature

Festival du geste artistique et de la performance
du 5 au 21 octobre

Ouverture des candidatures du 1er Mai au 1er juin 2018



E(co)TONE
atelier · galerie d'art actuel

Appel à projet:

Appel à projet en direction des artistes d'arts visuels de toutes disciplines, les danseurs, les poètes, les créateurs numériques .

“Micro” infiniment petit et “Méga” infiniment grand, renvoient à la notion de relativité du monde, du temps et de l'espace. Ce conte philosophique de Voltaire développe une réflexion sur les préjugés et la relativité des points de vu sur le monde qui nous entoure. De même, Ce qui apparaît petit pour l'un est en réalité grand pour un autre.

Une performance artistique est une action artistique entreprise par un artiste ou un groupe d'artiste, face à un public.

Il ne sera accepté aucun projet à caractère diffamatoire, injurieux, discriminatoire, haineux, xénophobe, ni incitant à la diffamation, à la discrimination, à l'incitation à la haine et à la violence sous quelque forme que ce soit aussi bien envers les personnes qu'envers les animaux.

Micromégas est un festival de diffusion. Aucun des frais de production des œuvres ne sont pris en charges.

L'association s'engage à rémunérer les artistes par un droit de représentation, par performance et par artiste de cent cinquante euros.

Les artistes peuvent vendre des œuvres originales (petit ou moyen format), ou multiples en lien avec la performance présentée sur les lieux de programmation du festival.

L'association organisera cette mise en vente mais ne percevra aucune commission sur celle-ci.

Projets attendus :

- De performance / happening / impromptu (de 15 à 30 minutes)
- De conférence décalée (30 ou 50 minutes)
- De lecture, de poésie-action / (15 ou 30 minutes)
- D'exposition de processus de création (plastique, sonore, vidéo, numérique)
- D'installation performative
- D'action participative.

Pour les artistes venant de plus de 50 Km du lieu de performance, leur hébergement est pris en charge 2 nuits. Ils seront logés chez l'habitant et dans des chambres d'hôte partenaires, la veille et le soir de leur programmation.

Leurs repas seront pris en charge pendant 2 jours.

Seul les artistes performeurs sont logés. Si l'artiste vient accompagné, ces personnes devront prendre en charge leurs frais de logement et de bouche.

Les frais de transport ne sont pas pris en charge.

Un soutien logistique humain et matériel sera apporté sur chaque lieu de programmation.

- Accompagnement de ou des artistes sur le lieu de programmation
- Aide à l'installation matériel de la performance (éclairage, sonorisation)
- Organisation de l'accueil du public.
- Organisation de la mise en vente des œuvres en lien avec la performance

Qui peut répondre?

Artiste ayant un statut social et fiscal MDA, AGESEA, SACEM...

Adhérer à l'association 15€ (cette adhésion permet d'être assuré comme membre de l'association)

Comment répondre?

Le dossier de candidature doit nous parvenir par Wetransfer.

Le dossier de candidature doit impérativement être au format PDF, et peut être accompagné d'une vidéo.

Être rédigé en français et comporter les éléments ci-dessous :

- Une fiche technique (besoin en éclairage, sonorisation, espace nécessaire, point d'eau, douche...)
- Préciser performance en intérieur ou en extérieur
- La performance est-elle jeune public, tous public ou adulte uniquement.
- La fiche d'inscription dûment complétée.
- Un C.V.
- Une biographie ente 200 et 500 caractères pour le dossier de presse
- Un texte de 600 signes maximum, présentant la performance (illustré par 5 visuels au plus) ou/et d'une vidéo
- Les infos sur la performance : titre / auteur (collectif ou indiqué un nom si projet individuel / Type de projet / Date de création/ Lieux et dates où elle a déjà été présentée

LE CALENDRIER

Envoi des dossiers par WETRANSFER

à contact@atelier-galerie-ecotone.eu avant le **1er juin 2018**

Réponse sera faite par mail entre le 15 et le 30 juin 2018.

Après échanges téléphoniques et rencontre quand cela sera possible géographiquement, envoi des conventions du 20 août au 1ER septembre 2018 confirmant la date et les lieux de programmation.

Pour répondre retourner le dossier de candidature et les éléments de présentations de projet par WETRANSFER

Date limite de candidature 1er juin 2018

